



## **AVIS PUBLIC**

### **Redressement des limites territoriales**

**PRENEZ AVIS** que le décret 802-2016 concernant le redressement des limites territoriales des villes de Saint-Raymond, Lac-Sergent et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ainsi que la validation des actes accomplis par ces villes a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 5 octobre 2016.

Ce redressement touche plusieurs parties de lots au pourtour du lac Sergent et trois parties de lots dans le secteur de la Boulangerie Pain Pain Pain.

Toute personne intéressée peut consulter ou obtenir une copie de ce décret ainsi que les plans montrant les différents redressements au bureau de la soussignée durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné le 6 octobre 2016.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA